

Les membres du Conseil Général

Tous les cercles ont maintenant choisi les membres qui devront les représenter à la grande convention du 15 août courant.

La date approche à grands pas et les fondateurs, les délégués et les anciens officiers seront même à la veille de se réunir lorsqu'ils recevront ce numéro de la revue. Dans quelques jours ils formeront le Conseil Général de l'association, c'est-à-dire le pouvoir législatif, judiciaire et exécutif suprême qui nous régit.

Des actes de ce Conseil, de la ligne de conduite qu'il adoptera, dépendront la vie et la prospérité de cette société que nous chérissons tous et que nous voudrions voir grandir et prospérer pour le bien moral et matériel de notre race.

Il importe alors que les membres du Conseil Général soient pénétrés de l'importance du rôle qu'ils sont appelés à jouer dans l'existence et les destinées de l'Alliance Nationale.

Avant de franchir le seuil de l'enceinte où se tiendront les sessions, ils devront avoir la ferme volonté de ne prendre aucune décision entachée de partialité, de jingoïsme ou de partisanerie. Ils seront là pour surveiller les intérêts du plus grand nombre. Il leur faudra étudier patiemment les questions qui leur seront soumises et adopter le parti le plus favorable au développement bien entendu, de la société.

Il n'y a pas à le cacher, les membres du Conseil Général assument une grande responsabilité vis-à-vis des sociétaires ; car l'Alliance Nationale sera ce qu'ils la feront : ou stationnaire, ou forte, saine et progressive.

Rien ne doit donc être laissé au hasard, tout doit être compté, pesé, mesuré avec sagesse et équité.

Nous n'exprimons pas ces idées parce que nous éprouvons quelque crainte ; loin de nous, est cette pensée. Nous ne voulons que signaler les écueils qui peuvent se présenter à un moment donné et être facilement évités si l'on est prévenu.

D'ailleurs, l'exemple du passé nous est une garantie pour l'avenir et c'est avec confiance que nous attendrons le résultat des travaux de la convention, persuadés qu'on aura ajouté un nouveau fleuron à la couronne des glorieux succès qui orne le front de notre bien-aimée ALLIANCE NATIONALE.

Convention Biennale de 1898

ORGANISATION DES FÊTES

C'est lundi le 18 juillet dernier, qu'a eu lieu dans la salle de la Chambre de Commerce, rue Saint-Jacques, l'assemblée des représentants du président général pour le district de Montréal et de la banlieue de la métropole, et des présidents de cercle, afin de former un comité général chargé de s'occuper de la célébration des fêtes du mois d'août prochain. Au nombre des personnes qui assistaient à cette assemblée préliminaire, nous avons remarqué MM. le Dr Cypriot, L. J. D. Papineau, J. Lambert, F. G. Crépeau, tous membres du Bureau Exécutif ; M. N. Lapointe, commissaire ordonnateur général de l'Association ; MM. J. Contant, E. J. Hébert et L. A. Lavallée, Représentants du Président Général ; MM. J. O. Ricard, du cercle Sacré-Cœur ; W. Sénécal, du cercle Charlemagne ; L. Désautels, du cercle Delormier ; J. Pépin, du cercle Saint-Charles ; O. Deloge, du cercle Richelieu ; J. Pépin, du cercle Saint-Eusèbe ; Dr Moreau, du cercle Saint-Louis ; M. Martineau, du cercle Saint-Pierre ; A. Delorme, du cercle Saint-Henri ; J. W. Fabien, du cercle Duvernay, et M. Riopel, du cercle Bourget, etc.

M. J. Contant fut appelé à la présidence, et MM. J. A. Naud et E. Brunelle furent priés d'agir comme secrétaires-conjoints.

M. le secrétaire général Papineau expliqua alors que l'assemblée avait été convoquée dans le but d'organiser d'une manière digne de l'Alliance Nationale, les démonstrations qui devaient avoir lieu lors de la convention, au mois d'août prochain.

Cette nouvelle fut chaleureusement accueillie et toutes les personnes présentes acceptèrent avec enthousiasme, personnellement et au nom des cercles qu'elles représentaient, de prêter leur concours le plus actif pour mener à bonne fin cette importante organisation.

Après avoir décidé de nommer un comité de réception chargé de recevoir les visiteurs et veiller à leur confort durant leur séjour ici, et un comité de la procession et de la messe, l'assemblée discuta la manière à prendre pour couronner dignement les fêtes. Il fut finalement décidé de donner un grand banquet et un troisième comité a été chargé de s'occuper de cette partie du programme.